



**PERSPECTIVES**  
DES ÉGLISES, UNE MISSION.

## POUR SOUTENIR UN MISSIONNAIRE OU UN PROJET PERSPECTIVES

**vous pouvez faire votre don...**

### En ligne

[www.eglises-perspectives.org](http://www.eglises-perspectives.org), rubrique «Donner»

### Par chèque

Ordre : « Perspectives », au verso : indiquer l'affectation (projet, église ou missionnaire)

A renvoyer à : Perspectives, 13 rue Xavier Marmier, 25000 Besançon

### Par virement

En France : CCM BESANÇON-MONTRAPON RIB : 10278 08004 00020143201 33

IBAN : FR76 1027 8080 0400 0201 4320 133 BIC : CMCIFR2A

En Suisse : Perspectives FR-68200 MULHOUSE C.C.P. Suisse : 91-456339-4

**IMPORTANT! Pour une bonne affectation de votre don et pour l'édition du reçu fiscal, veuillez obligatoirement préciser à la fois votre nom et la personne ou le projet que vous voulez soutenir.**

### MERCI POUR VOTRE DON !

Vous êtes imposable en France ? Votre don à Perspectives vous donne droit à une déduction fiscale de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Vous recevrez automatiquement un reçu fiscal entre février et mars sur les dons faits l'année précédente.



**PERSPECTIVES**  
DES ÉGLISES, UNE MISSION.

## POUR SOUTENIR UN MISSIONNAIRE OU UN PROJET PERSPECTIVES

**vous pouvez faire votre don...**

### En ligne

[www.eglises-perspectives.org](http://www.eglises-perspectives.org), rubrique «Donner»

### Par chèque

Ordre : « Perspectives », au verso : indiquer l'affectation (projet, église ou missionnaire)

A renvoyer à : Perspectives, 13 rue Xavier Marmier, 25000 Besançon

### Par virement

En France : CCM BESANÇON-MONTRAPON RIB : 10278 08004 00020143201 33

IBAN : FR76 1027 8080 0400 0201 4320 133 BIC : CMCIFR2A

En Suisse : Perspectives FR-68200 MULHOUSE C.C.P. Suisse : 91-456339-4

**IMPORTANT! Pour une bonne affectation de votre don et pour l'édition du reçu fiscal, veuillez obligatoirement préciser à la fois votre nom et la personne ou le projet que vous voulez soutenir.**

### MERCI POUR VOTRE DON !

Vous êtes imposable en France ? Votre don à Perspectives vous donne droit à une déduction fiscale de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Vous recevrez automatiquement un reçu fiscal entre février et mars sur les dons faits l'année précédente.